

**Commune de MONTMEYRAN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**D170112-09**

L'an deux mille dix-sept, le 12 janvier, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 janvier 2017

**Présents** : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Séverine GERVY, Elodie GRASSOT, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Gaëtan KONIECZNY, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

**Excusés** : Jean-Paul HENOCQ, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET), Lucette NURIT (procuration à Olivier ROCHAS), Isabelle VATANT (procuration à Claire LOROUE)

**Secrétaire de séance** : Laurent TERRAIL

**OBJET : Dissolution d'une régie d'avance**

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles R1617-1 à 18,

Vu le décret 2005-1601 du 19 décembre 2005 relatif aux régies

Vu la délibération en date du 3 novembre 2005, autorisant le maire à créer une régie d'avance pour la crèche multi accueil « la Cabane des P'tits loups »,

Vu l'arrêté 2005/73 du 4 NOVEMBRE 2005 portant création d'une régie d'avance pour la Cabane des p'tits loups, à compter du 1er octobre 2005,

Vu l'arrêt modificatif 2008/1 du 1er octobre 2008 Vu l'avis du comptable public assignataire

Considérant qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la communauté d'agglomération de Valence Romans Sud Rhône-Alpes est compétente en lieu et place de la commune dans le domaine de la petite enfance,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- la dissolution de la régie d'avance
- que la suppression de cette régie prendra effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2016

Vote

Conseillers présents .....

Conseillers représentés .....

Ayant voté pour .....

Ayant voté contre ..... 0

S'étant abstenu ..... 0

**Pour extrait conforme**

Fait à MONTMEYRAN, le 13 janvier 2017

Le Maire,